

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD19

présenté par
M. Savary, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« son fonctionnement »,

les mots :

« le fonctionnement du système ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.